



Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité Auvergne du 12 septembre 2020 à Châtel Guyon

Sont représentés :

Les clubs de : Beauregard l'Evêque, Brioude, Ceyrat, Chamalières, Châtel, Cusset, Creuzier, Dore l'Eglise, Issoire, St Amand, St Flour, Vichy Esplanade, Ydes.

Bureau : Josef Vebr, Catherine Haniez, Monique Tavernier.

Délégués régionaux : Catherine Haniez (Arbitrage), Robert Gourdin (Classique).

Absents et Excusés :

Clubs de : Aurillac, Bort les Orgues, Cournon, Dompierre, Chaudes-Aigues, Montluçon, Neuvic, Pierrefort, St Chély, Yzeure

Bureau : Jean François Castanier, Anne-Marie Mazoyer, Frédéric Troubat.

Délégués : Nicolas Chanson (Jeunes et Scolaires).

Ce qui représente 18 voix sur un total de 32. Le quorum étant atteint, le CA peut délibérer et voter valablement.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Mot d'accueil
- 2- situation actualisée du Comité : Clubs et licenciés
- 3- incidences de la crise Covid : organisation des épreuves, Calendrier.
- 4- Finances et Trésorerie
- 5- point sur les actions des délégués : jeunes et scolaires, classique, arbitrage.
- 6- Statuts et RI : révision et mise à jour du Règlement Intérieur
- 7- Nouvelles modalités de déclaration des tournois homologables
- 8- Questions diverses
- 9- AG du 4 octobre 2020.

1 - Mot d'accueil

Le président ouvre la séance à 10h10. Il remercie les participants de leur présence, et le Club de Châtelguyon pour l'organisation de cette réunion.

2 – Clubs et licenciés :

Le Comité compte pour cette saison 23 Clubs, contre 24 pour la saison précédente par suite de la fermeture du Club de Vichy Académie.

La saison se termine au 31 août 2020 avec 497 licences, dont 2 licences Comité (hors clubs).

Pour ce qui concerne la ré-affiliation des Clubs, date limite fixée par la Fédé au 15 octobre 2020, envoi direct à Paris (et non plus à Marseille comme précédemment).

Pour le renouvellement des licences, les Clubs sont invités à garder les cotisations de leurs adhérents jusqu'au 4 octobre, date de l'AG, dans l'attente d'une nouvelle équipe pour remplacer le BD actuel.

3 - incidences de la crise Covid : organisation des épreuves, Calendrier.

Un tour de table fait apparaître que tous les Clubs ne sont pas logés à la même enseigne : certains n'ont pas encore pu reprendre, d'autres ont repris avec des effectifs limités, d'autres plus chanceux ont repris avec une organisation plus souple.

Il sera très difficile dans ces conditions d'assurer la totalité des épreuves, les capacités d'accueil étant maintenant limitées pour tous les organisateurs. Maximas possibles à ce jour : Châtel 28 - Cournon 24 – Montluçon 12 – Vichy 17.

Pistes de réflexion et solutions proposées :

- chaque Club tente de trouver une salle pour jouer les épreuves programmées jusqu'à la fin de l'année : qualif Vermeils, Phase 1, Phase 2, Sim Mondial de Blitz.
- Châtel pourra organiser toutes les épreuves si besoin, et d'ores et déjà la Qualif Vermeils à la place de Chamalières qui n'a pas de salle, mais il faudra un autre centre dans le Puy de Dôme.
- La multiplication des salles nécessitant plus d'arbitres, le DA sera fait en différé le lendemain des épreuves. Martine et Estrella se chargeront de l'Allier, Catherine et 1 ou 2 autres volontaires (à trouver) du Puy de Dôme et Cantal.

Le calendrier mis à jour vous sera transmis dès que possible et disponible sur le site du Comité.

Ne sont pas encore fixés les Championnats départementaux du Cantal et du Puy de Dôme, le Championnat Régional initialement fixé au 28 février 2021 se trouve contraint de changer de date suite au changement de date du Festival de Cannes afin de ne léser personne.

Pour la Phase 3 qui doit se dérouler à la Mouniaude, Châtel va demander la Salle des Fêtes pour pouvoir accueillir l'ensemble du Comité, la Mouniaude s'avérant trop petite pour respecter la distanciation des tables s'il y a autant de participants que les années précédentes.

Hors CA : Estrella (Creuzier) a obtenu de la Mairie de Creuzier l'ouverture de la salle du Club pour organiser la Qualif Vermeils, la Phase 1 et la Phase 2. Capacité limitée à 15 joueurs.

Martine (Vichy) organisera la Qualif Vermeils, la Phase 1 et la Phase 2 pour 17 joueurs maxi, et le Blitz pour 15 joueurs.

Robert (Cusset) organisera la Qualif Vermeils pour 19 joueurs maxi.

Merci à eux pour cette réactivité.

4 – Finances et trésorerie

Compte tenu des événements qui ont conduit à l'annulation des compétitions depuis mars 2020, le flux de trésorerie a été des plus limités.

Pas de redevances perçues, et quasiment pas de dépenses

Pas de dépenses pour les 3 finales de Vichy, promotion, Vermeils et Championnat de France Individuel, et pas de Championnat du Monde.

Aide allouée lors des phases 2 et 3, de 5€ à 93 joueurs, soit 465 €.

L'aide aux Clubs payée en janvier s'élève à 1 992 €

Achat d'un vidéoprojecteur pour 355 €.

Il reste du stock de papeterie, surtout en bulletins de jeu (par suite de l'annulation du séjour de juin aux Etables) les Clubs intéressés peuvent en faire la demande auprès de Anne-Marie.

Fin août, disponible sur le compte courant 1 590,57 €

Et sur le compte épargne 8 357,99

Compte-tenu de la situation actuelle, et sans savoir comment vont se dérouler les épreuves à venir, il est difficile de prévoir l'évolution de la trésorerie. Aussi, le CA décide de ne pas appliquer l'augmentation des tarifs des compétitions décidée au précédent CA de décembre 2019 pour application au 1^{er} septembre 2020. La feuille de tarifs est donc inchangée.

Dans le cadre des prochaines compétitions, il conviendra de statuer sur l'octroi au Club organisateur de la subvention de 3,50 par personne présente, dans la mesure où aucun buffet, goûter, boisson etc ... ne peut être offert jusqu'à nouvel ordre.

5- point sur les actions des délégués : jeunes et scolaires, classique, arbitrage,

5.1 - Jeunes et Scolaires :

En l'absence de Nicolas, Cédric et Lore font un résumé rapide de la saison écoulée.

Les jeunes, très motivés par leurs bons résultats lors des épreuves qualificatives, étaient très déçus de ne pas pouvoir jouer les épreuves finales (annulations Covid).

A ce jour le Festival d'Aix les Bains est maintenu, avec maintien également du Séjour des Jeunes, où sont inscrits plusieurs jeunes auvergnats.

A noter que ne figure pas au Calendrier fédéral le Simultané Mondial des Jeunes pour la saison 2020-2021.

5.2 - Classique :

Là aussi les épreuves programmées ont été annulées.

Robert indique qu'il ne souhaite pas continuer dans ce domaine.

5.3 - Arbitrage :

Trois séances de formation à l'arbitrage avaient été programmées en début d'année à la demande des Clubs, une seule a été réalisée à St Chély début mars, juste avant le confinement, en présence de joueurs de St Chély et de St Flour.

A noter que c'est au cours de cette séance que le vidéoprojecteur a rendu l'âme, et justifié une nouvelle acquisition.

Les formations pourront maintenant reprendre si les conditions s'y prêtent, notamment la réouverture des salles.

Concernant l'utilisation de DupliTop 8 : l'outil d'arbitrage ne fonctionne pas encore, DupliTop8 ne peut être utilisé que pour télécharger Duplijeu.

Il faut donc continuer à utiliser DupliTop 7 ODS 8 et SIGLES pour les compétitions futures et jusqu'à nouvel ordre. Ne pas oublier d'en faire régulièrement les Mises à jour.

Précision : ces logiciels étant attachés à la licence, les licenciés pourront continuer à les utiliser à compter du 1^{er} septembre même si le renouvellement n'a pas été encore enregistré.

4 – Statuts et Règlement Intérieur du Comité :

Le nouveau Règlement Intérieur préparé par le groupe de travail constitué lors du dernier CA est présenté au vidéoprojecteur pour commentaires à l'ensemble des participants. Quelques précisions ou modifications sont apportées en séance, le RI définitif (joint à ce CR) sera présenté pour validation à l'Assemblée Générale

5 - Questions diverses

Pas de questions préalables à la tenue du CA.

6 -Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale de clôture de la saison 2019-2020 aura lieu dimanche 4 octobre au Centre Courty à Chamalières.

Pour remplacer le Championnat Régional en paires qui avait lieu traditionnellement l'après-midi, un TH2 individuel en Parties Originales (Joker et 7 et 8 Joker) sera organisé au profit des Jeunes et scolaires. Les inscriptions seront ouvertes sur le site du Comité.

Il est rappelé que le Bureau actuel termine son mandat, et qu'il doit être procédé à de nouvelles élections lors de cette AG.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 13 heures.

Catherine HANIEZ, Secrétaire du Comité.